

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 21 septembre 2026

Objet : Exploitation du gaz mosellan - Tensions sur les approvisionnements énergétiques français

Monsieur le Président de la République,

Vous avez récemment rappelé aux Français la gravité de la situation énergétique de notre pays et les efforts diplomatiques que la France déploie pour sécuriser ses approvisionnements.

Comme dirigeant d'une entreprise française engagée avec ses collaborateurs depuis quinze ans dans la connaissance du sous-sol lorrain et la valorisation optimale, en circuits courts, des ressources énergétiques de notre pays, nous partageons pleinement cette préoccupation.

Dans ce contexte, j'ai une bonne nouvelle à partager avec vous et avec tous les Français.

Nous disposons dans notre sous-sol de réserves prêtes à être exploitées et qui peuvent commencer à servir les consommateurs français avant la fin de l'hiver, si l'autorisation d'exploitation qui a d'ores et déjà été instruite en Moselle, venait à être délivrée dès à présent.

Cela ne résoudrait pas tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés du jour au lendemain, mais cela desserrerait l'étau dans lequel nous nous trouvons avec la perspective de disposer, dès que l'exploitation aura atteint son niveau optimal, d'environ 5% de notre consommation nationale en pleine autonomie, c'est-à-dire l'équivalent des volumes d'approvisionnement qui transitent par le détroit d'Ormuz en direction de la France et qui font flamber les factures de notre consommation.

Certes, la loi Hulot interdit l'exploitation d'hydrocarbures sur le sol national ; mais la loi prévoit une exception pour les gisements qui ont commencé à être explorés avant la promulgation de cette loi, ce qui est le cas de la concession "Bleue Lorraine" qui nous concerne, et toutes les validations ont été apportées par les services concernés à l'issue de 4 ans d'instruction.

Le seul obstacle lié à un recours pendant devant le Conseil d'Etat est entre les mains des services de l'Etat pour être levé potentiellement dans les jours qui viennent.

Monsieur le Président,

Je suis chef d'entreprise. Comme de nombreux entrepreneurs, ma responsabilité est de créer de la valeur, d'investir et de prendre des risques industriels pour trouver des solutions qui répondent aux défis de notre pays.

Mais dans la situation actuelle, notre responsabilité collective est plus grande encore : ne laisser de côté aucune solution susceptible de renforcer la souveraineté énergétique de la France.

Vous avez demandé à l'administration française et à nos partenaires étrangers de rechercher des solutions pour protéger nos concitoyens des tensions énergétiques mondiales.

Mon équipe et moi vous proposons donc de mettre en place une solution qui ne se trouve ni à Washington, ni au Moyen-Orient, ni à des milliers de kilomètres de nos frontières : elle se trouve en Moselle dans le Grand-Est.

La Française de l'Énergie est à votre disposition et à la disposition de la Représentation Nationale pour apporter à tous nos compatriotes, sa contribution active pour faire progresser notre souveraineté énergétique avec un gaz produit proprement, qui n'aura pas traversé la planète pour arriver jusqu'aux foyers et un prix stable à l'abri des tensions géopolitiques mondiales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.



Julien Moulin